

Avis des élus du CCE Safran sur le bilan social 2014

Ce bilan a été réalisé à partir de la compilation des bilans sociaux de Paul-Louis Weiller et Martial Valin sur les trois dernières années.

Il reflète bien, la forte mutation de Safran pendant cette période à travers l'emploi, les rémunérations et promotions, la formation et autres charges sociales.

Cependant, élus notent que le périmètre Safran ayant beaucoup évolué ces 3 dernières années, en particulier avec au 1^{er} juillet 2013, la création de l'établissement de Paul-Louis Weiller, il est difficile de faire un comparatif très détaillé.

Les faits marquants sont les suivants :

- Des effectifs en forte progression avec un total de 1 455 collaborateurs en décembre 2014 contre 1 156 fin 2012.
- Une répartition femmes/hommes constante sur les trois dernières années avec 60% d'hommes pour 40% de femmes.
- Une pyramide des âges montrant un net rajeunissement de la population avec une augmentation de 38% entre 2013 et 2014 de la tranche des 25-29 ans.
- Une modification de l'ancienneté avec une proportion de salariés avec 0 à 4 ans relativement élevée (+36% en 2014) traduisant ainsi l'ampleur des embauches externes.
- Une évolution très nette des entrées depuis 2012 avec 333 embauches en 2014 contre 264 en 2012.
- Une égalité hommes/femmes en progrès, malgré une faible proportion de femmes au niveau directeurs et Hors Statuts avec un salaire moitié moindre de que celui des hommes.

Au vu de tous ces éléments, les élus du CCE Safran émettent un avis favorable sur le projet de bilan social Safran 2014.

Résultat du vote : Le bilan social est approuvé à l'unanimité des cinq votants présents.

Fait à Paris, le 23 mars 2014.

Le Secrétaire du CCE



Isabelle Besson